

les voies de communication et dont la sphère d'action s'étend sur une vaste zone. Si les armées allemandes venaient à pénétrer de nouveau sur notre territoire, elles seraient forcées de subir cette loi et chercheraient sans doute à investir les camps retranchés de Verdun, de Toul, de Belfort, d'Épinal, de Langres. Il faudra pour cela des masses de plus de 100,000 hommes. Les forces de nos ennemis seront ainsi divisées et des troupes résolues, qui auraient eu le soin de ne pas s'enfermer dans ces places, pourraient peut-être alors saisir des occasions favorables, reprendre l'offensive et engager l'action dans des conditions avantageuses. Toutefois, il n'est pas probable que ces places puissent arrêter l'envahisseur. Il aurait encore assez de troupes pour agir comme en 1870. Il ferait sans doute investir nos forteresses par des troupes de 2^e ligne, et pousserait en avant celles de 1^{re} ligne, afin d'obtenir des succès décisifs en rase campagne. Tel est aussi le système d'opérations qui doit être adopté aujourd'hui par les grandes armées modernes. Les places fortes doivent être masquées pendant qu'on poursuit les opérations. Mais il n'en est pas moins utile d'étudier à l'avance, avec un soin extrême, ces positions défensives artificielles, qui ont pris presque partout un développement inusité, rendu nécessaire par les règles modernes de l'art de la guerre. Les nouvelles fortifications des États font donc une loi à tous leurs voisins de s'en préoccuper dès le temps de paix, de connaître leur force, leur sphère d'action et jusqu'aux profils des ouvrages.

Organisation défensive des frontières. — Le premier but des fortifications d'un pays est d'interdire à l'ennemi l'accès de ses routes et de ses chemins de fer; le second, d'offrir aux armées chargées de la défense des points d'appui pour l'offensive comme pour la défensive.

On est d'abord forcé de chercher à maîtriser les grandes routes d'invasion que suivent ordinairement les voies fer-

rées principales; puis, les chemins de fer qui pénètrent sur le territoire national dans des directions secondaires et par suite moins dangereuses; puis, les routes ordinaires en pays accidentés; les défilés, cols et passages situés sur la frontière et par lesquels l'ennemi pourrait tourner certaines positions défensives; enfin, dans l'intérieur du pays, les nœuds importants de chemins de fer, les défilés que traverse une grande voie ferrée, etc.

Trois sortes de places frontières. — De là, trois sortes de places frontières: des *camps retranchés* ou forteresses de premier ordre sur les positions les plus importantes; des *places moyennes*, formant quelquefois de petits camps retranchés sur les positions secondaires; des *forts d'arrêt* pour fermer les passages spéciaux.

Presque tous les pays ont aujourd'hui appliqué ce système à leur organisation défensive. On est donc sûr, au début d'une campagne, de voir les opérations influencées par la situation, la force et le nombre des places fortes qui couvrent les zones frontières.

A ce sujet, il y a pour notre armée un intérêt particulier à connaître exactement les opinions qui ont cours en Allemagne sur le rôle des places fortes, sur le système défensif de la France et sur les moyens de le combattre ou de l'annuler.

D'après les théories prussiennes, les places fortes doivent remplir certains buts stratégiques. Elles protègent des villes importantes, des dépôts ou des gîtes d'étapes; elles défendent des voies de communication ou des points de passage importants, servent de points d'appui à la défense ou aux armées d'opérations, de refuge contre les poursuites; enfin, elles couvrent surtout les lignes de retraite d'une armée.

« Qui voudrait maintenant méconnaître l'importance
« d'un bon système de fortification judicieusement conçu
« pour la défense du pays? Bien employé, il peut donner

« aux troupes mobiles l'appui le plus efficace et le plus
« varié.

« Si, dans le cas d'une guerre défensive et sans qu'il en
« résultât une diminution notable dans le nombre et la
« valeur des troupes mobiles, ni dans l'énergie que l'on
« doit mettre dans leur emploi, on pouvait sérieusement
« fortifier toutes les villes du théâtre de la guerre, interdire
« à l'ennemi, par des ouvrages de fortification, toutes les
« voies de communication, en se réservant la possibilité de
« s'en servir, on se procurerait ainsi la plus grande sécu-
« rité possible contre l'attaque.

« On voit donc que les forteresses enlèvent des forces à
« la guerre d'opérations et qu'elles dispersent tellement
« ces forces sur toute l'étendue du territoire, qu'il n'y en
« a jamais qu'une partie qui peut concourir aux opéra-
« tions actives. Cette partie rendra souvent, il est vrai,
« plus de services en s'appuyant sur les forteresses qu'en
« prenant rang dans l'armée de campagne, et c'est pour-
« quoi nous réclamons un nombre limité de forteresses
« bien placées. Mais on ne doit jamais oublier que les
« grandes décisions se trouvent dans la guerre d'opéra-
« tions et que, tandis que chacune des forteresses établies
« ne peut servir que dans des cas donnés, les troupes
« mobiles peuvent, quels que soient les éventualités et le
« théâtre des opérations, jeter leur poids dans la balance
« de la victoire (1). »

Von der Goltz dit à son tour :

« Nous avons fait allusion aux nouvelles fortifications
« construites en France. Dans les dix dernières années, la
« frontière de l'Est a été couverte d'un réseau, d'une cui-
« rasse de forts et de places fortes qui ne présentent plus
« que de rares lacunes que des considérations militaires
« expliquent sans peine. On a presque résolu le problème

(1) Blume, *Stratégie*.

« de barrer toutes les routes par lesquelles un ennemi
« venant de l'est ou du nord-est pourrait pénétrer dans le
« pays.

« Une guerre entre la France et l'Allemagne débute-
« rait donc par une série de luttes autour des places
« fortes. Une fois le cercle des places frontières brisé, le
« défenseur trouvera un nouvel appui dans un cercle de
« places avec camps retranchés, qui entraveront dere-
« chef l'assaillant dans ses mouvements. Ce dernier n'a
« pour toutes ses communications en arrière que le seul
« endroit où le cercle des forts a été brisé, et cette consi-
« dération gagne en importance si l'on considère que l'ar-
« mée, avançant avec lenteur, trouvera plus difficilement
« à vivre sur le pays. Dans le rapport que fit le général
« de Rivière, à la Chambre, sur le projet de fortifications
« de la frontière, il déclara que l'on poursuivait le but
« d'imposer aux Allemands, dans la prochaine guerre,
« une direction bien définie qu'il leur faudrait suivre. On
« a donc reconnu non seulement, en France, que la prin-
« cipale supériorité des Allemands résidait dans la guerre
« accélérée, mais, en outre, que les Français éprouve-
« raient de la difficulté à nous égaler assez vite en cela,
« la condition essentielle étant de n'avoir que des chefs
« stylés à ce système. »

« Comment vaincre cet obstacle nouvellement créé ? On
« émettra les avis les plus opposés, tant que l'épreuve
« pratique ne sera pas faite. L'un demande qu'on se
« tienne sur la défensive, le long du Rhin, pour ne pas
« s'approcher de ce collier hérissé de forts. Un autre veut
« qu'on donne l'assaut, c'est-à-dire qu'on fasse ce que fait
« une assemblée quand, dans la discussion d'un projet de
« loi, elle réserve un article embarrassant. Un troisième
« propose de se glisser entre les forts et d'en abandonner
« la prise aux réserves qui viendraient, en écartant de
« cette façon simplement la question. Un quatrième pense
« qu'il suffira d'un siège écourté ; un cinquième, qu'il

« sera absolument nécessaire de faire des sièges en « règle.

« Par conséquent, si, dans une guerre future, nos « armées devaient être conduites avec autant de circon- « spection et étaient aussi braves qu'elles l'ont été jusqu'à « ce jour, nous serons, quand même, obligés de nous dire « qu'il ne faut pas compter sur une rapidité aussi fou- « droyante des opérations, ni sur des résultats aussi bril- « lants et aussi rapides qu'ils l'ont été en 1866 et en 1870. « Après la bataille de Lowositz, Frédéric dut écrire au « vieux feld-maréchal de Schwerin : « Ce ne sont plus les « Autrichiens d'antan. » Et nous, au début de la pro- « chaine lutte, nous serons obligés de faire cet aveu : « Ce ne sont plus nos ennemis d'antan. » *Il importe, « certes, qu'on se mette cela dans la tête, pour ne pas s'en- « gager dans la prochaine guerre avec des idées fausses. « On serait infailliblement désabusé. Et ceci pourrait « ébranler la confiance qu'ont les troupes en leurs chefs, « quand pourtant la marche plus lente des événements pro- « viendra de causes naturelles. La peine, à l'avenir, sera « en tout cas plus grande et le profit, au début, bien « moindre (1). »*

Le développement extraordinaire de nos fortifications frontières a, comme on le voit, frappé les autres puis- sances. Toutes ne l'ont pas compris et, même dans nos rangs, plus d'un esprit judicieux s'est posé cette question : *A quoi bon ?*

La réponse est bien simple. La France a été un moment menacée dans son indépendance, dans son existence. Avant d'avoir refait son armée, elle a voulu d'abord donner des abris à ses jeunes troupes dans le cas d'une agression subite.

Plus tard, quand ses forces ont été réorganisées, elle a

(1) Von der Goltz, *La Nation armée.*

complété son système défensif, pour bien montrer qu'elle ne songeait pas à attaquer ses voisins. Mais dans le cas où les haines invétérées dont elle est toujours l'objet viendraient à se déchaîner de nouveau contre elle, elle entend faire la guerre à son idée, de la façon qui lui paraît la plus avantageuse, qui répond le mieux aux cir- constances présentes et qui lui assurera les résultats les plus utiles.

Certaine de briser les efforts des masses ennemies, elle choisira les points les plus favorables pour les coups déci- sifs et sera sûre ainsi de ne subir la volonté d'aucun assaillant.

Toutefois, nous ne devons jamais oublier le conseil pratique qui nous est donné à ce sujet par un officier supérieur prussien :

« Il faut se mettre en garde contre une trop grande « confiance dans l'efficacité de la fortification pour la « sécurité du pays et contre la préférence donnée au bou- « clier au détriment du glaive.

« Une tendance exagérée à l'emploi de la fortification « dérive d'un sentiment conscient ou inconscient de fai- « blesse morale.

« Les forteresses ne peuvent servir que dans une guerre « faite contre un ennemi supérieur. Mais le plus faible « peut être moralement fort, et ce n'est que dans ce cas « qu'il fera un emploi judicieux de ses fortifications. Elles « sont, au contraire, dangereuses pour celui qui est mora- « lement faible, car elles exercent sur lui une attraction « irrésistible et l'entraînent dans leur chute.

« Persuadez à un peuple, par des paroles et par des « faits, que le centre de gravité de la défense du pays se « trouve derrière les remparts de ses forteresses et vous « verrez l'armée tirée de ce peuple s'enfuir derrière ces « remparts plus tôt que vous ne le voudriez.

« Et si alors on ne trouve pas derrière ces murailles le « salut qu'on leur demande ; si, comme on l'a déjà vu

« souvent, les perfectionnements apportés à la technique militaire donnent à l'adversaire le moyen de détruire, d'une manière aussi rapide qu'inattendue, la protection que les murailles et les remparts devaient fournir, le sort de la patrie sera bientôt décidé (1). »

Dans le même ordre d'idées, Napoléon a dit :

« Les plus grands moyens éparpillés ne produisent aucun résultat, en artillerie comme en cavalerie, en infanterie, en places fortes et dans tout le système militaire.

« C'est sur le champ de bataille que se décide le sort des forteresses et celui des empires (2). »

IV. — Limites des théâtres d'opérations.

Les limites des théâtres d'opérations ont acquis dans les temps modernes, notamment pour la France, une importance qui ne saurait passer inaperçue. On sait, en effet, que le succès des opérations s'obtient le plus souvent par un mouvement tournant qui menace la ligne de communications de l'adversaire. Cette menace résulte d'une manœuvre stratégique qui exige aujourd'hui d'autant plus d'espace que, dans un groupe d'armées combinées, c'est ordinairement une armée entière qui est chargée de l'exécuter. Si cet espace est limité ou resserré, il assure à la défensive une protection efficace contre ce mouvement.

D'un autre côté, l'armée qui a pris l'offensive a d'autant plus d'intérêt à rejeter l'ennemi vers les limites du terrain d'opérations que celles-ci sont plus étroites ou plus impraticables. Rien n'est plus avantageux en effet, pour la

(1) Blume, *Stratégie*.

(2) *Correspondance militaire de Napoléon I^{er}* (2 septembre 1809).

prompte décision des opérations, que d'acculer son ennemi à une situation sans issue.

Limites infranchissables. — Les limites infranchissables des théâtres d'opérations sont formées par des côtes maritimes, des rives de grands cours d'eau, de hautes chaînes de montagnes ou des frontières d'États neutres.

Frontières des États neutres. — Notre territoire est précisément borné, au nord-est et à l'est, par des frontières neutres, dont nos adversaires ont su, en 1870, tirer un parti avantageux, en y acculant deux de nos armées. C'est une considération qu'on doit d'autant moins perdre de vue que, depuis vingt ans, dans les pays qui nous avoisinent, l'esprit public des populations subissant, à leur insu, des excitations intéressées, semble s'habituer à l'idée de voir la France, et la France seule, disposée à violer leur neutralité en temps de guerre.

La conséquence est une tendance marquée à organiser défensivement les frontières de ces pays contre nous. Or, s'il en était ainsi, les dangers d'un acculement comme ceux de 1870 seraient encore plus graves pour nos armées et plus profitables à une armée ennemie. Notre position, en effet, en deviendrait plus critique et les résultats de la défaite seraient plus décisifs pour le vainqueur.

De toutes façons, dit le colonel Blume, le refoulement de l'ennemi sur un territoire neutre a un double avantage : d'abord son armée est aussi bien détruite que si elle était prisonnière ; ensuite les charges de son entretien incombent à un autre peuple.

Les limites d'un théâtre d'opérations doivent donc être aussi reconnues à l'avance avec un soin minutieux, au point de vue des opérations probables de l'avenir et des éventualités qui peuvent surgir.

La conclusion à tirer de ce qui précède, c'est qu'il est indispensable de se préoccuper, dès le temps de paix, des

divers théâtres d'opérations sur lesquels une armée ou des groupes d'armées peuvent être appelés à opérer. Les points principaux sur lesquels ces études doivent porter ont été mis en relief ; il en résultera des documents qui permettront à un grand état-major d'établir en temps opportun son plan de campagne.

V. — Ressources statistiques.

L'étude de la configuration d'un théâtre d'opérations ne serait pas complète sans celle des ressources statistiques.

C'est elle, en effet, qui donne aux chefs d'état-major les moyens de pourvoir à l'entretien, aux approvisionnements et au cantonnement de leurs armées.

Parmi ces ressources, il en est dont la connaissance est même indispensable pour la préparation de la guerre. Ce sont celles qui concernent les forces de l'ennemi.

Au commencement du siècle, on n'avait d'autre moyen d'obtenir quelques renseignements à cet égard, que de recueillir sur place, par des agents officiels ou secrets, les informations dont on avait besoin.

Aujourd'hui, grâce à la facilité des communications et à l'extension considérable des moyens de publicité, on peut, avec un service bien organisé et des voyages à l'étranger, être constamment au courant non seulement de l'état des forces militaires d'un peuple, mais encore de l'esprit et des dispositions de son armée.

La Prusse a donné la première l'exemple d'une préparation de la guerre, poussée, sous ce rapport, à des limites aussi parfaites que possible.

Son grand état-major, à Berlin, contient trois sections qui sont spécialement chargées de suivre attentivement tous les mouvements militaires de l'intérieur et de l'étranger, de se renseigner sur tout ce qui touche à l'organisation, au recrutement, à l'armement, à l'équipement des troupes, à la configuration géographique des contrées

voisines, à la construction et au déclassement des forteresses, au développement des réseaux de routes, de chemins de fer, de canaux, etc.

Les pays d'Europe sont répartis entre ces trois sections et forment des sujets d'étude spéciaux. Elles ont chacune un chef auquel sont adjoints quelques officiers d'état-major, chargés particulièrement des questions militaires étrangères.

Cette organisation a été adoptée par toutes les armées depuis que le succès des armées prussiennes a démontré son utilité.

La France a suivi cet exemple d'une façon timide en 1868 et 1869, et d'une manière définitive depuis 1871.

§ 2. — IMPORTANCE STRATÉGIQUE DES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS.

L'établissement d'un projet d'opérations exige non seulement la connaissance préalable des divers accidents de terrain qui sillonnent le théâtre de guerre, mais encore des notions exactes sur leur importance militaire.

Sous ce rapport, ces accidents constituent des points et des lignes stratégiques.

I. — Points stratégiques.

Les points stratégiques sont les parties du théâtre d'opérations dont la possession augmente la puissance d'action d'une armée. A ce point de vue, leur nombre est toujours assez grand et leur importance, quoique variable suivant les conditions de lieux et de temps, permet de les définir et de les classer.

Pour les armées, ils forment des objectifs.

Objectifs. — C'est du choix des objectifs que dépend celui des lignes d'opérations.